



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Inauguration officielle du nouveau poste mobile de la Gendarmerie

Autorités cantonales, communales et Police cantonale ont inauguré ce jour officiellement le poste mobile de la Gendarmerie. Tenu par deux à trois gendarmes, il permet d'entretenir le lien de proximité entre la population et la Gendarmerie, directement sur le lieu d'habitation, comme lors de manifestations importantes. En lien avec le concept cantonal de prévention de la criminalité et celui de la prévention routière, ce dispositif permet de renforcer la présence policière de manière ponctuelle dans les communes.

Depuis le 1er août 2015, le poste mobile de Gendarmerie a déjà effectué plus d'une vingtaine de passages dans les communes vaudoises ne disposant pas d'une Police communale. Il mobilise deux à trois gendarmes: l'un à bord pour accueillir le public, un à deux en patrouille à pieds ou à vélo.

Ce poste itinérant permet à la Gendarmerie de rester proche de la population, favorisant ainsi le contact directement sur le lieu d'habitation, mais aussi autour d'infrastructures telles que les gares, les salles polyvalentes, les établissements scolaires, etc. Il est aménagé en «bureau d'accueil» et équipé comme n'importe quel poste de Gendarmerie. Il offre notamment l'opportunité d'établir différents documents, tels que les plaintes pénales ou les formulaires «Objets trouvés/perdus». Ce nouveau dispositif peut également être engagé lors des manifestations importantes et événements particuliers, ceci à titre préventif.

Ce poste itinérant desservira le territoire des communes ne disposant pas d'une police communale permettant ainsi d'entretenir le lien de proximité entre la population et la Gendarmerie.

Des forces policières visibles, rassurantes et dissuasives, présentent de manière

ponctuelle ou régulière dans certaines localités, secteurs particuliers ou zones publiques d'une commune participent à assurer la sécurité de la population.

La liste des postes de Gendarmerie et les horaires d'ouvertures sont accessibles à l'adresse: www.police.vd.ch

Retrouvez le programme de passage du poste mobile sur l'application «Votre police»: m.vd.ch/autres-prestations-mobiles/votre-police/

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 août 2015

DIS, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat, 021 316 40 01 ; Police cantonale, Philippe Jaton, officier presse, Direction prévention & communication, 021 644 81 93 ou 079 446 64 62.